

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°28 du 24 juillet 2008

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

Texte n°1

DÉCISION N° 304188/DEF/SGA/DFP/PER.1
modifiant la décision n° 300457/DEF/SGA/DFP/PER/1 du 11 février 2000 portant création de commissions d'information économique et sociale.

Du 14 novembre 2006

DIRECTION DE LA FONCTION MILITAIRE ET DU PERSONNEL CIVIL : *sous-direction de la prévision, des études et de la réglementation.*

DÉCISION N° 304188/DEF/SGA/DFP/PER.1 modifiant la décision n° 300457/DEF/SGA/DFP/PER/1 du 11 février 2000 portant création de commissions d'information économique et sociale.

Du 14 novembre 2006

NOR D E F P 0 6 5 2 1 8 5 S

Précédent Modificatif :

Décision n° 311213/DEF/SGA/DRH-MD/RSSF/1 du 25 juillet 2007 (n.i. BO).

Texte modifié :

Décision n° 300457/DEF/SGA/DFP/PER/1 du 11 février 2000 (BOC, p. 1447. ; BOEM 111.2.3.3, 340.5) modifiée.

Référence de publication : BOC N°28 du 24 juillet 2008, texte 1.

En application des dispositions de l'article premier de l'arrêté du 15 novembre 1999 relatif à la création de commissions d'information économique et sociale au sein de certains organismes extérieurs du ministère de la défense, la décision n° 300457/DEF/SGA/DFP/PER/1 du 11 février 2000 est modifiée comme suit :

Au point 1.5.

À la rubrique : « au titre de la direction du personnel militaire de la marine ».

Après l'alinéa :

« centre d'instruction naval (CIN) de Saint-Mandrier (CIES de site) ; »

Ajouter l'alinéa suivant :

« base navale de Toulon (CIES de site) ».

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le contrôleur général des armées,
directeur de la fonction militaire et du personnel civil,*

Jacques ROUDIERE.